

REGARDS

47

Lot-et-Garonne
caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

INFO → ÉNERGIE

ÉDITO

Michel MASSET
Président
du CAUE de Lot-et-Garonne
Conseiller départemental



Nathalie HÉRARD
Directrice
du CAUE de Lot-et-Garonne



Nous saluons aujourd'hui l'arrivée de nouvelles équipes au commandement des communes et intercommunalités. À l'orée de ce nouveau mandat, permettez-nous de vous adresser conjointement une invitation mais aussi de formuler un vœu.

Une invitation tout d'abord à recourir au conseil du CAUE : cette étape préalable et nécessaire permet en effet d'interroger sans tabou la manière d'engager nos projets : contexte, besoins, contraintes, processus opérationnel... tous ces aspects seront examinés avec un conseiller du CAUE qui deviendra votre référent, parfois sur plusieurs années.

Un vœu, ensuite face à cette crise interminable : celui de ne pas réduire nos ambitions. Sans doute nous faudra-t-il pour cela cultiver de nouvelles méthodes de travail, s'appuyer sur des leviers et acteurs différents mais aussi intégrer comme un prérequis la sobriété écologique et énergétique !

Dans ce REGARDS, témoignages, initiatives, zoom sur des réalisations récentes, sont autant de sources d'inspiration pour inventer tous ensemble « le monde d'après » !

L'ACTU DU MOMENT

DATAR et ruralité



Au-delà de son rôle d'accompagnement des politiques sectorielles, la Délégation de l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) joue un rôle de coordination, d'impulsion et d'innovation. Entretien croisé avec deux vice-présidentes du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : Reine-Marie Waszak (aménagement du territoire) et Geneviève Barat (ruralité et vie associative).

Quelles sont les missions poursuivies par la DATAR sur le terrain de la ruralité ?

RMW : La Région est diverse, par ses territoires et leurs défis respectifs. Une Métropole qui observe un développement exponentiel au risque de subir l'engorgement, des villes moyennes, dont certains centres villes sont dégradés. Mais aussi une zone littorale. Et des zones rurales, qui souffrent d'un certain enclavement, où le sentiment de déprise est très présent. Cheffe de file de l'aménagement du territoire de la plus vaste région de France, la Nouvelle-Aquitaine a l'ambition d'assurer un développement équilibré et durable de ses territoires. Afin de répondre à ce défi, la Région a voté son schéma d'aménagement, le « SRADDET », avec une part prépondérante dédiée aux enjeux de la ruralité. Le Conseil régional a engagé **des contrats de territoires**, qui permettent de soutenir dans le cadre des compétences régionales, les projets que les élus locaux estiment structurants.

Cette politique cible prioritairement **trois domaines d'intervention stratégiques** :

- l'accompagnement au retournement économique des territoires,
- l'accès aux services de proximité, en particulier dans les territoires ruraux,
- la revitalisation des centres villes et centre bourg.

Quels sont les enjeux principaux qui traversent la ruralité en Nouvelle Aquitaine ?

GB : La Région souhaite accompagner ces territoires ruraux dans leur capacité à construire des projets dans les mêmes logiques et moyens que ceux développés par les secteurs urbains. La création d'un **Cluster Ruralités** développe cet accompagnement en favorisant l'expérimentation et l'innovation rurale (appels à projets réguliers), en valorisant les expériences et les échanges entre les acteurs de terrain et nos partenaires européens (Forum Européen des Ruralités). Le Cluster Ruralités ambitionne de renverser l'image des zones rurales et de créer des dynamiques positives.

Qu'attendez-vous d'un acteur tel que le CAUE ?

GB : Le CAUE est en capacité de faire bénéficier les territoires ruraux de ses compétences et de son expérience. Il doit être en mesure d'apporter un véritable service d'ingénierie intégrée au monde rural. Le projet Rural Studio est un bon exemple. En concentrant un savoir-faire au service des petites communes et la diffusion des bonnes expériences, le CAUE accompagne sur le terrain la volonté régionale de développer des « démarches projet en ruralité ».

Rural Studio

Rural Studio, le projet porté par le CAUE de Lot-et-Garonne, a été retenu en commission permanente du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine au titre de la ligne expérimentations du Cluster Ruralités.

Le CAUE, en lien étroit avec le Pays de la Vallée du Lot, s'inscrit dans la dynamique de l'expérimentation Ton Bourg Battant, en proposant une animation spécifique dédiée à des communes dépourvues de services techniques. À partir d'une plate-forme numérique accessible à toute collectivité rurale, les deux partenaires associent leurs compétences pour développer des méthodes de projet adaptées à chaque situation. Reportages, témoignages illustrés, outils méthodologiques pour conduire un diagnostic, une démarche participative, fiches de référence sur les projets de revitalisation de bourgs en cours, dispositif d'atelier à la demande... tels sont les outils qui seront proposés.

Actu du Cluster Ruralités

Appel à Manifestation d'Intérêt
en cours jusqu'au 31.12. 2020 pour
l'expérimentation et l'innovation en
milieu rural
<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/>

Forum Européen des Ruralités
le 10.11.2020 (*programme à venir*)

mission.ruralite@nouvelle-aquitaine.fr



3 questions à

Jean-Louis CHAU-VAN
Maire de Roquefort

Commune : Roquefort
Population : 1 820 habitants (INSEE 2015)
Agglomération d'Agen

En 2017, les élus de Roquefort ont décidé de construire **une salle d'activités pour les associations** de la commune, à l'emplacement d'un ancien bâtiment occupé par les ateliers municipaux. Ce projet a été accompagné par le CAUE 47. La commune a fait le choix de **réaliser un bâtiment écologique**. Retour sur la mise en œuvre de ce projet.

Pouvez-vous préciser l'aide que vous a apporté le CAUE 47 ?

La commune travaille régulièrement avec le CAUE 47. Donc c'est tout naturellement que dès le début du projet ils ont été associés à la réflexion sur l'élaboration du programme et son intégration en centre bourg. Par ailleurs, le CAUE a parfaitement intégré au cahier des charges de la MOE la volonté des élus de réaliser un bâtiment de référence dans le domaine de l'éco-construction.

En ayant recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée dans le domaine de l'éco-construction, quelle plus-value avez-vous recherchée ?

Une visite à l'Éco-Centre Pierre et Terre à Riscles (Gers), a confirmé notre volonté de passer de l'intention à la réalisation dans les techniques et matériaux écologiques du bâtiment. Mais aussi d'aller plus loin dans la démarche environnementale en optant pour des toilettes sèches à chute directe sur composteur.

Ces choix nécessitent pour sécuriser la démarche une mission Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) *Éco-Construction et Développement Durable*, qui a été assurée par l'Éco-Centre Pierre et Terre. Nous sommes très satisfaits de cette assistance qui nous a permis une supervision des entreprises et une maîtrise des coûts durant la construction. La plus-value a été aussi de pouvoir former nos agents à l'exploitation des toilettes sèches et à l'emploi de produits ménagers écologiques « faits maison ».

La salle est en fonctionnement depuis mai 2020 : quel bilan conjoint faites-vous avec la maîtrise d'œuvre ?

Le maître d'œuvre (MOE), Antropik Architecture (Bazens) associé à Archi-Conseil, a été séduit par notre souhait et notre volonté de réaliser ce bâtiment écologique.

Nous avons apprécié son accompagnement et son écoute pour une réalisation aussi novatrice. La présence de l'AMO dans les choix techniques a été appréciée par chaque partie, le bagage en matière d'écologie constructive des architectes et maîtres d'œuvre a très certainement favorisé les échanges entre AMO et MOE puisqu'ils parlaient le même langage.



La Maison du Placé à Roquefort
Maîtrise d'œuvre : Antropik Architecture - Archi-Conseil
Coûts (hors MOE et AMO) : 440 332,39€ HT

REGARD SUR

La Coopérative des Agriculteurs Bio du Sud-Ouest à Damazan

Maîtrise d'ouvrage :
C.A.B.SO SCA

Maîtrise d'œuvre :
/ Philippe-Henri Gaillard, architecte
/ Bureau d'étude B.A Zani
/ Bureau d'étude chauffage Biosphere
/ Bureau d'étude charpente Sagnette
/ Contrôle Apave
/ Sécurité et Protection Santé C.B.S

Entreprises :
/ VRD : Eurovia
/ Gros œuvre : RGC
/ Charpente lamellé-collé - ossature bois Goubie
/ Bardage couverture : Sud Ouest Montage
/ Panneaux isotherme : Chabrie Isolation
/ Menuiserie Aluminium : Miraluver
/ Serrurerie : CSTI
/ Portes rapides - quai niveleur : BHL
/ Menuiseries bois : Agex Bois
/ Plâtrerie carrelage : Mainvielle
/ Électricité : Boudon
/ Chauffage - sanitaire - VMC : Moulinie
/ Installations frigorifiques : Quercy réfrigération
/ Peinture : SARL Rover
/ Sol : Revet sol

Réception : 2019
Surfaces traitées : 1387 m²
Montant des travaux : 1 955 388 € HT
Montant de l'opération : 2 864 154€ HT
Financement :
/ Subventions : 711 666 €
/ Emprunts bancaires : 2 086 000 €
/ Auto-financement : 66 488 €

Photographies
© C.A.B.SO et CAUE 47

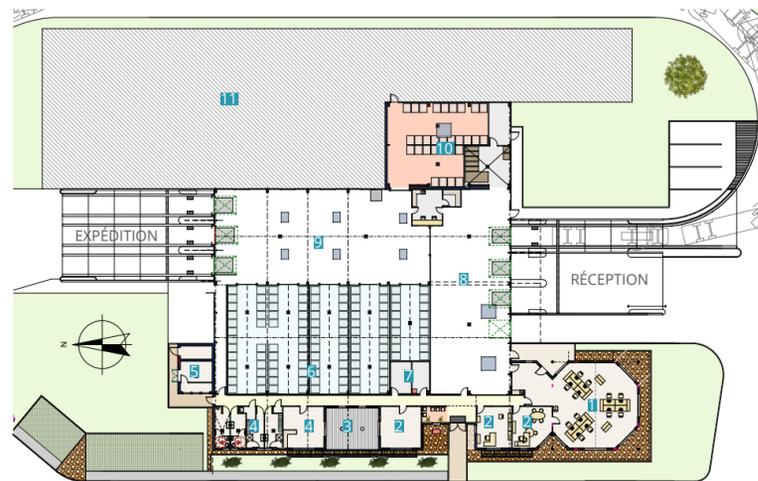
Le nouveau siège de la Coopérative des Agriculteurs Bio du Sud-Ouest (C.A.B.SO) est installé depuis 2019 sur la zone d'activités de la Confluence. La C.A.B.SO achète des fruits et légumes à des producteurs bio locaux et les distribue à des réseaux de boutiques de vente, telles que Biocoop.

Cet ensemble de bâtiments témoigne d'une démarche globale de développement durable. Sa conception a été l'occasion d'améliorer les conditions de travail des salariés tout en répondant aux exigences écologiques propres à ce type de lieu d'activité.

L'enveloppe du bâtiment tertiaire est composée d'une ossature-bois revêtue d'un parement bois, intégrant une isolation renforcée. Visible depuis la rue, l'espace destiné aux activités administratives et commerciales est ponctué par une salle hexagonale soutenue par une charpente bois en lamellé-collé.

Un ensemble de panneaux photovoltaïques posés en toitures produit l'électricité des groupes de refroidissement des cinq chambres froides. En période froide, les calories produites par les groupes de compresseurs sont récupérées pour alimenter un plafond rayonnant basse température et chauffer la partie bureaux. La récupération du froid dans les fondations assure le confort d'été par le rafraîchissement de la salle des ventes, très largement vitrée.

L'échelle de l'unité foncière ainsi que l'implantation du groupe de bâtiments permettent dès à présent d'envisager une extension de la zone de stockage pour faire face aux futurs besoins.



Plan du rez-de-chaussée.

ENTRÉE

- | | |
|---|---|
| 1 - salle des ventes (142 m ²) | 7 - local technique - archives (22 m ²) |
| 2 - bureaux (160 m ²) | 8 - réception marchandises (212 m ²) |
| 3 - terrasse couverte (40 m ²) | 9 - préparation (382 m ²) |
| 4 - salle de repos - sanitaires (74 m ²) | 10 - épicerie - atelier (212 m ²) |
| 5 - local technique - chaufferie (25 m ²) | 11 - extension future (1 317 m ²) |
| 6 - chambres froides (370 m ²) | |



La couverture des différents volumes (salle de charge, réception des marchandises et bureaux) joue sur trois registres : étanchéité sur toiture-terrasse, bacs-aciers et tuiles.



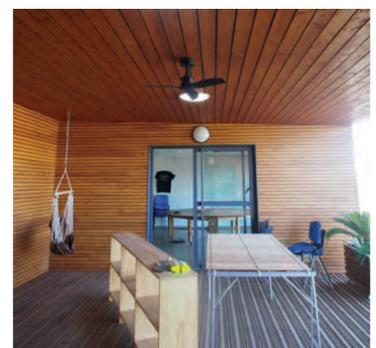
Visible depuis la rue, les bâtiments dédiés aux activités administratives sont en vêture bois, la salle des ventes de forme hexagonale est dotée d'une charpente bois en lamellé-collé.



Plan de coupe.

“ Organisation des espaces suivant la marche en avant, de la réception des produits à l'expédition, démarche environnementale, confort du personnel, confiance totale du Maître d'ouvrage, ceux sont les principaux leitmotivs qui ont fait aboutir ce projet. ”

Philippe-Henri Gaillard, architecte



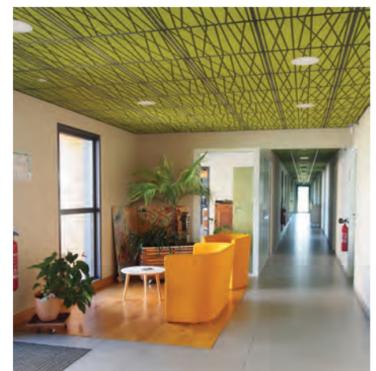
Une vêture de clins de bois enveloppe les bureaux et les espaces de détente, ici la terrasse extérieure.



Des casquettes métalliques protègent les façades des apports solaires.



Une attention particulière a été accordée à l'éclairage naturel : grands ensembles vitrés, lanterneau dans les halles de stockage.



Maître d'ouvrage et maître d'œuvre ont associé les salariés à la conception des espaces communs et au choix des ambiances intérieures.

Vous avez réalisé sur votre commune un projet architectural (extension, rénovation, construction d'un bâtiment) ou un aménagement d'espaces publics.

FAITES-LE SAVOIR !

AGENDA

EN BREF



◀ du 9 au 31 octobre

Rêver le musée

Architecture et design graphique
Musée de Gajac - Villeneuve-sur-Lot

Conférences, visites guidées, ateliers, ciné-archi, spectacles... le Pays d'art et d'histoire du Grand Villeneuvois, le musée de Gajac, qui fête ses 20 ans, et le CAUE célèbrent l'architecture et le design graphique et vous invitent à rêver !

UN PROJET POUR MON VILLAGE ? CYCLE DE FORMATION express DES ÉLU.ES

Ce cycle de formation (6 modules d'octobre à décembre) a pour objectifs

- de former les nouveaux élu.e.s aux enjeux de l'aménagement de leur territoire ;
- leur permettre d'identifier les partenaires locaux pour les accompagner ;
- leur donner des méthodes, des outils et les sensibiliser à la conduite de projet.

Initié et coordonné par le CAUE, ce cycle mobilise de nombreux partenaires parmi lesquels le Département et le CDG 47 (Consil 47).

◀ mardi 6 octobre

Agen - 9h00 / 12h30

Commande publique : les fondamentaux pour lancer un projet

- / Du besoin au marché de maîtrise d'œuvre le cadre de la commande publique
- / Les acteurs qui accompagnent la conduite de projet
- / La conduite de projet, programme et coût global : exemples de démarches

◀ mardi 20 octobre

Agen - 9h00 / 12h30

Maîtrise et gestion du patrimoine foncier immobilier et communal

- / Diagnostic du patrimoine immobilier communal
- / Programme d'entretien et maintenance d'un patrimoine bâti communal
- / La gestion du foncier : acquisition, rôle de l'EPF, vente, mise à disposition...

CONTACT

47 Lot-et-Garonne

caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

INFO → ÉNERGIE

9 rue Étienne Dolet - 47 000 Agen

05 53 48 46 70

contact@caue47.com

www.caue47.com

Le CAUE est une association départementale qui conseille, forme, informe et sensibilise les collectivités et les particuliers.

Le CAUE est chargé de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

ADHÉREZ EN LIGNE ! www.caue47.com

Commune, EPCI, Pays ou association, pour bénéficier des services du CAUE 47 et soutenir son action, adhérez !
Information au : **05 53 48 46 78.**

REGARDS - n°9 - AOÛT 2020 - Bulletin d'informations du CAUE 47 / Directeur de la publication : Michel Masset, président du CAUE 47 / Rédaction : Nathalie Hérard, Marie-Christine Folch / Maquette graphique : Laëtitia Dostes / Crédits photographiques (sauf mentions contraires) : CAUE 47 / Impression : IGS, Boé - Tirage 1 000 exemplaires / Reproduction interdite sans autorisation.